

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC VENCE 69 AVENUE EMILE HUGUES 06140 VENCE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

MADAME ELISE DELATTRE MONSIEUR TOM STEFAN LINDE, gérants de la société 3 BOUDINS, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 RUE DE LA BOURGADE 06140 TOURETTES SUR LOUP, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	8 GRAND RUE 06140 TOURETTES SUR LOUP
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €
2e associé	8 GRAND RUE 06140 TOURETTES SUR LOUP
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

FABRICE LEAL
DIRECTEUR D'AGENCE

JST06

LU ET APPROUVÉ



lu et approuvé

